



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Monsieur Grouard,
Maire d'Orléans
Monsieur Lemaigenen,
Président de l'Agglo

Orléans, le 19 mars 2015.

Copies : Madame Sauvegrain, Maire adjointe ; Monsieur Vernay, Directeur,
Messieurs et mesdames les maires des 22 communes de l'Agglo.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre projet de mise en place de
« réunions d'information des syndicats » dans le cadre des procédures en
cours de mutualisations et de coopérations entre communes.

Nous vous informons que nous ne participerons pas à cette nouvelle
instance dans la composition que vous envisagez - et vous vous privez
ainsi d'un syndicat qui représente plus de 37 % des voix des communes de
l'Agglo aux élections professionnelles de décembre 2014 - pour les raisons
suivantes :

- cette instance n'est pas conforme à l'esprit de la loi de Monsieur Fillon relative à la représentativité des organisations syndicales, et ceci même si vous considérez que l'on peut se soustraire à cette loi pour une instance non-officielle. Notre précédent courrier comportait une proposition de composition de cette instance sur la base des résultats électoraux agglomérés des 22 communes de l'agglomération. Vous n'avez retenu que le chiffre « raisonnable » que nous proposons pour le nombre de délégués syndicaux. Dans votre proposition trois organisations, représentant au total moins de 10 % des voix aux élections de décembre 2014, bénéficieraient de 3 représentants soit plus de 21% des 14 membres ;
- il est surprenant de nous imposer unilatéralement une instance dont nous n'avons négocié ni la forme, ni le rôle. Cela augure mal d'un dialogue social auquel nous tenons. Cette instance est à notre sens nécessaire pour réguler les conflits sociaux qui ne manqueront pas de se déclarer sans une mutualisation négociée des droits sociaux et une information régulière des agents à laquelle nous prenons tous notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président,
l'expression de nos sentiments distingués et respectueux.

Pour le Bureau départemental
Catherine Lachiver